

L'IP Day rassemble les créateurs

Près de 300 personnes sont venues vendredi s'informer sur la propriété intellectuelle

Près de 300 personnes se sont rendues à la Chambre de commerce de Luxembourg, à l'IP Day 2008, la journée consacrée à la propriété intellectuelle, organisée par le ministère de l'Économie pour promouvoir la protection du savoir-faire des entreprises.

De notre journaliste
Delphine Dard

Le succès rencontré par l'IP Day n'est sans doute pas dû au hasard. Soucieux de diversifier ses activités, le pays a adopté la loi 5801, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Grâce à cette nouvelle législation, certains revenus issus de la propriété intellectuelle peuvent être exonérés d'impôts à hauteur de 80 %.

«Nous ne retrouvons pas de sitôt des opportunités de développement comme celles que nous offre actuellement la place financière. Avec l'harmonisation européenne, nous avons perdu notre avantage concurrentiel en matière de TVA pour l'e-commerce. Grâce à la loi sur la propriété intellectuelle, nous avons la possibilité de développer au Luxembourg une véritable société du savoir-faire qui peut représenter l'avenir de notre économie», a souligné, le ministre de l'Économie, Jeannot Krecké, venu sur place, rencontrer les acteurs intéressés par la propriété intellectuelle.

► **Un outil pas assez connu des PME**

Protection des brevets, des œuvres écrites avec Luxorr ou encore de la musique avec la Sacem, les organisations sont venues nombreuses à la Chambre de commerce pour montrer aux sociétés comment protéger leurs créations.

Parmi les stands d'information, les visiteurs ont aussi pu rencontrer des acteurs privés, comme le cabinet d'avocats Marks&Clerk. Présent depuis près de 20 ans au Grand-Duché, il propose des services aux acteurs qui souhaitent protéger leurs



Jeannot Krecké et Lex Kaufhold, chargé de la propriété intellectuelle au ministère de l'Économie, ont rendu visite vendredi aux stands présents lors de l'IP Day à la Chambre de commerce.

créations ou inventions. Selon Marks & Clerk, les entreprises qui déposent le plus de brevets dans le pays sont Goodyear et Paul Wurth. Les grandes firmes ont en effet com-

pris depuis longtemps que déposer un brevet représente un avantage concurrentiel et un outil d'innovation essentiel à leur développement. Mais les PME n'ont pas assez assi-

milé cette culture de la propriété intellectuelle et l'IP Day s'est justement efforcé de leur proposer des solutions pour mieux se protéger pour l'avenir.